

# Conseil municipal des enfants du 17 février 2018

Adultes présents : Yves BILLAUD, Pierrette RAGUIN, Patricia NARDIN, Jacques HILAIREAU, Agnès COGNEE, Anne-Laure GARNIER.

Enfants présents : Mathis AVRILLAUD, Jonathane CHATAIGNE-ROY, Hugo GOIMARD, Charly LABOUREUX-MARTIN, Tia MOREAU, Satya PAPIN, Axel RINEAU, Maryline VIOLLEAU

Excusés : Laurent Lafficher

Absente : Manon SAGOT

Ouverture de séance : 10h00

secrétaire de séance : Patricia Nardin

## Rappel de l'ordre du jour :

- fin du choix des projets à mener sur le mandat,
- présentation de la boîte à livres,
- courrier à Mr le Maire de Fontenay le Comte pour demande de visite à la cuisine centrale,
- dates des conseils et réunions de travail pour 2018,
- actualités du conseil municipal adulte

Les comptes rendus précédents sont approuvés à l'unanimité.

**Fin des choix des projets à mener sur le mandat** : Lors de la dernière réunion de travail, faute de temps, nous n'avions pas terminé de voir le point 4 sur les projets concernant l'école.

## **4 – École**

- En ce qui concerne les repas, comme évoqué lors de la dernière réunion de travail, un courrier va être adressé à Mr Le Maire de Fontenay le Comte pour une demande de visite à la cuisine centrale lors de laquelle les enfants pourront poser leurs questions au chef cuisinier.

Anne-Laure fait remarquer qu'il est possible d'aller sur le site internet de la ville afin de prendre connaissance des notations faites par les enfants concernant les menus de la cuisine centrale.

<http://www.ville-fontenaylecomte.fr/menus/167-menus-des-ecoles-et-centres-de-loisirs.html>

Anne-Laure joindra le lien au présent compte rendu. Les enfants n'ayant pas internet, peuvent aller à la bibliothèque municipale où un ordinateur est à leur disposition. Anne-Laure enverra également le lien aux responsables de la bibliothèque.

- Agrandir le préau de l'école et mettre une table de ping-pong

La pose d'une table de ping-pong peut être envisagée, par contre, une visite sur place sera organisée afin de montrer aux enfants qu'un agrandissement du préau n'est pas possible.

Lors de cette visite, Mr le Maire expliquera aux enfants les différents travaux qui seront faits en 2019 pour l'accessibilité au sein de l'école.

- La pose d'un autre but de foot/basket n'est pas possible car il faut préserver l'accessibilité pour les services de secours.

- En ce qui concerne le projet bac à sable, il sera possible d'en mettre un, plus grand que celui de la maternelle. Toutefois, les enfants devront s'organiser entre eux pour enlever et remettre la bâche à chaque utilisation.

- l'agrandissement de l'espace béton à l'accueil périscolaire peut être envisagé. Par contre, ce sont de gros travaux qui seront faits plus tard lorsque l'accès aux cuisines de la cantine sera modifié.

## **Projet boîte à livres :**

Mr Héraud membre du Lions Club et conseiller communautaire a fait parvenir un courrier à la mairie pour nous informer que la boîte à livres arrivera la semaine prochaine.

Pierrette montre aux enfants la photo d'une boîte identique posée à Courçon.

Les enfants proposent des lieux pour la pose et tombent d'accord pour l'emplacement situé entre l'école et la MAPHAV, près du banc.

Des enfants font remarquer qu'il n'y en aura pas à la Meilleraie. Si l'utilité et l'utilisation de cette boîte est reconnue, un projet de fabrication d'une autre boîte pourrait être envisagé pour la Meilleraie.

Il est décidé que la pose et l'inauguration se feront le vendredi 30 mars à 16 h 30. Les enfants sont invités à y apporter des livres s'ils souhaitent en déposer.

### **Courrier à Mr le Maire de Fontenay le Comte pour la visite à la cuisine centrale.**

Anne-Laure lit le texte du courrier qui sera adressé à Mr Lalère, Maire de Fontenay Le Comte. Certaines modifications y sont apportées. Anne-Laure se chargera de faire signer tous les enfants pendant la pause méridienne. Une copie de ce courrier sera jointe au compte rendu. Les élus adultes feront également un courrier à Mr Lalère pour soutenir la demande des enfants.

Mr Le Maire en profite pour expliquer ce que représente l'écusson situé en haut à gauche du courrier (*confer fiche jointe*).

### **Dates des prochains conseils et réunions de travail**

- Réunion de travail le 31 mars 2018 à 10 h 30
- Conseil municipal le 26 mai à 10 h 00

### **Questions diverses**

*Retour sur ce que les enfants étaient chargés de faire depuis la réunion de travail*

- Charly présente les photos qu'il a prises des divers bancs de la commune, les autres enfants sont encouragés à poursuivre le travail de recensement et à le présenter à la prochaine réunion.
- Mathis n'a pas pu contacter Cédric Deschamps pour les gestes premiers secours car, compte tenu du temps, il n'y a pas eu d'entraînements dernièrement. Il s'en charge dès que possible. Il est décidé, sur proposition de Maryline, d'envoyer également un courrier au Chef de corps des pompiers
- Charly a demandé à son papa s'il était possible d'avoir un reportage sur les incivilités. La réponse de son papa a été : « il faut que ce soit un événement sensationnel ».

Lors de la prochaine réunion, un travail sera donc fait sur la fabrication de panneaux, nature des incivilités, quantité de panneaux à poser, lieux de pose, prospectus à mettre dans les boîtes aux lettres.

- En ce qui concerne le carnaval, l'organisation est reportée à l'an prochain

### *Journée citoyenne du 16 juin 2018*

Une réunion préparatoire se tiendra le jeudi 22 février à 19 h 00. Hugo, Maryline, Satya et Tia représenteront le CME et devront transmettre les idées de leurs camarades pour cette journée citoyenne. Une invitation sera jointe au compte rendu.

Pierrette :

- Remet aux enfants une invitation à « gratiféria », marché gratuit organisé par le CME de l'Orbrie le 18 mars 2018 de 10 h 00 à 18 h 00.
- Informe que le CME de Vouvant a organisé hier soir une soirée jeux de société enfants/adultes
- Informe que le panneau « aire de pique-nique » décidé sur le précédent mandat a été posé à l'aire de loisirs de la Maison Neuve.

### **Actualités du Conseil Municipal adulte**

Mr le Maire informe les enfants

- que le prochain conseil municipal des adultes se tiendra mardi 20 février à 20 h 30
- que notre budget par habitant et par an est de 500 €
- que nos recettes proviennent des impôts versés par les habitants, des dotations de l'état, des taxes et produits.

Il les informe des divers investissements qui vont se faire prochainement, à savoir :

- déplacement des sanitaires de la place de l'église
- accessibilité du groupe scolaire
- construction de l'atelier communal
- agrandissement des vestiaires du foot

Enfin, il leur explique le travail de la Communauté de Communes et des services communautaires.

Fin de la séance à 12 h 00